

États financiers de

CARE Canada

30 juin 2017

CARE Canada

30 juin 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
CARE Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CARE Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2017, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder nos opinions d'audit.



Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CARE Canada au 30 juin 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés


Le 28 novembre 2017

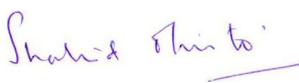
CARE Canada

État de la situation financière au 30 juin 2017 (en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse et quasi-espèces	42 514	38 539
Débiteurs	4 884	6 725
Apports à recevoir des donateurs (note 4)	5 264	5 779
Frais payés d'avance	239	434
	52 901	51 477
Placements affectés (note 4)	240	240
Prêts à recevoir (note 9)	314	343
Immobilisations corporelles (note 5)	3 590	3 690
Total de l'actif	57 045	55 750
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	7 173	5 645
Sommes à payer à l'État	156	181
Apports reportés (note 4)	42 662	42 814
Portion à court terme de la dette à long terme (note 6)	245	236
	50 236	48 876
Dette à long terme (note 6)	84	329
Apports reportés (note 4)	230	230
Total du passif	50 550	49 435
Engagements, éventualités et garanties (notes 10 et 11)		
Soldes de fonds		
Fonds annuel		
Non affecté	2 825	2 276
Investi en immobilisations corporelles	3 261	3 125
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	409	914
Total des soldes de fonds	6 495	6 315
Total du passif et des soldes de fonds	57 045	55 750

Au nom du Conseil

 administrateur

 administrateur

CARE Canada

État des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2017 (en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
Soutien et revenus		
Dons	10 108	9 201
Apports canadiens	37 459	35 442
Apports d'organismes multinationaux	30 831	36 902
Apports des membres de CARE International	94 371	56 566
Divers et revenu de placement	2 062	2 499
Total soutien et revenus	174 831	140 610
Dépenses		
Activités des programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	88 978	61 018
Programmes de Développement		
Sécurité alimentaire, Nutrition et Résilience aux changements climatiques	36 987	31 347
Une Vie sans Violence	1 447	2 286
Santé sexuelle, Reproductive et Maternelle	8 035	11 369
Autonomisation Économique Féminine	19 484	15 575
Autres	8 726	9 047
Gestion des bureaux d'outre-mer	2 484	2 118
Programmes internationaux	1 262	1 268
	167 403	134 028
Services de soutien		
Gestion et frais généraux	3 682	3 883
Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs	2 575	1 399
Affiliation à CARE International	991	1 198
	7 248	6 480
Total des dépenses	174 651	140 508
Excédent du soutien et des revenus sur les dépenses	180	102

CARE Canada

État de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice clos le 30 juin 2017 (en milliers de dollars)

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel		Total	
		Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	914	3 125	2 276	6 315	6 213
Excédent du soutien et des revenus sur les dépenses	-	-	180	180	102
Transfert interfonds (Note 3)	(505)	-	505	-	-
Variation nette dans les immobilisations corporelles ¹	-	136	(136)	-	-
Soldes de fonds à la fin	409	3 261	2 825	6 495	6 315

¹ Variation nette dans les immobilisations corporelles

Acquisition des immobilisations corporelles

107

Amortissement des immobilisations corporelles

(207)

Remboursement de la dette à long terme

236

136

CARE Canada

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 30 juin 2017

(en milliers de dollars)

	2017	2016
	\$	\$
Liquidités provenant de (utilisées dans) les activités suivantes :		
Exploitation		
Excédent du soutien et des revenus sur les dépenses	180	102
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	207	350
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	(23)
	387	429
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	1 841	(2 605)
Diminution (augmentation) des apports à recevoir des donateurs	515	(1 046)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	195	(212)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	1 528	684
Diminution des sommes à payer à l'État	(25)	(131)
Diminution (augmentation) des apports reportés	(152)	6 671
	4 289	3 790
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(107)	(174)
Diminution (augmentation) des prêts à recevoir	29	(2)
Augmentation des placements affectés	-	(4)
	(78)	(180)
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	(236)	(228)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	3 975	3 382
Encaisse et quasi-espèces au début	38 539	35 157
Encaisse et quasi-espèces à la fin	42 514	38 539

CARE Canada

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

1. Description

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en société en 1977 en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. En 2014, CARE Canada a reçu un Certificat de prorogation en vertu de la Loi sur les sociétés sans but lucratif. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement. CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada.

CARE Canada est une œuvre de bienfaisance enregistrée aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

2. Principales méthodes comptables

Méthode de présentation

Ces états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et des six (six en 2016) bureaux d'outre-mer (Tchad, Cuba, Indonésie, Kenya, Zambie et Zimbabwe) qui relèvent de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et ses six bureaux d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays.

Entités contrôlées

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust et lui a procuré des emprunts à long terme afin de faciliter des investissements dans des entreprises qui favorisent les pauvres dans le Tiers Monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust clos le 31 décembre.

Comptabilité par fonds

CARE Canada applique la méthode par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions placées sur les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du conseil d'administration. Les transferts interfonds sont comptabilisés tels qu'approuvés par le conseil d'administration de CARE Canada.

Le Fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et les apports affectés.

Le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence inclut les dons et apports dont l'utilisation est affectée par les donateurs pour :

- le Programme d'équipe d'intervention de secours d'urgence rapide devant être utilisé pour aider au tout début d'une crise;
- le Programme des entreprises favorables aux pauvres devant être utilisé pour réduire efficacement la pauvreté en utilisant des mécanismes du marché et des fonctions de gestion d'entreprises, créés pour placer plus de revenus dans les mains des pauvres.

Constatation des revenus

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont encourues.

CARE Canada

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constataion des revenus (suite)

Les revenus de placements gagnés sur le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus du Fonds d'entreprise et d'urgence ou du Fonds annuel selon la nature des restrictions imposées par le donateur. Les autres revenus de placements sont constatés comme revenus du Fonds annuel lorsque gagnés.

Apports canadiens :

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (le ministère des Affaires mondiales Canada (« AMC »)) et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est comptabilisé à titre de revenus dans le Fonds annuel dans la mesure où les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont comptabilisés à titre de revenus du Fonds annuel conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du Fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté à l'état de la situation financière dans les apports à recevoir des donateurs.

Apports et dons de services :

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont comptabilisés comme les revenus et les dépenses des activités de programme à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de services de message d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Ventilation des dépenses

Les dépenses de CARE Canada sont comptabilisées et reportées par programme et services de soutien. L'organisme encourt un bon nombre de dépenses de soutien général propres à l'administration de ses activités de programmes. Ces dépenses de soutien général encourues par les activités canadiennes de CARE Canada sont incluses sous les postes : « Gestion des bureaux d'outre-mer », « Programmes internationaux », « Gestion et frais généraux » et « Levées de fonds, campagnes de financement ou collectes, relations avec le public et les donateurs ». Il n'y a pas de ventilation de dépenses de soutien général canadiennes aux diverses activités de programmes. Les dépenses de soutien général telles que l'établissement de budget, la comptabilité, les ressources humaines et la technologie de l'information encourues par les six (six en 2016) bureaux d'outre-mer sont affectées aux activités de programmes. Les coûts en personnel sont alloués selon le pourcentage de temps des employés impliqués dans le soutien d'un programme précis et les autres charges d'exploitation et dépenses générales sont réparties sur une base proportionnelle selon chaque fonction. Ces ventilations sont révisées, mises à jour et appliquées sur une base prospective.

CARE Canada

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers de CARE Canada consistent d'encaisse et de quasi-espèces, de débiteurs, d'apports à recevoir des donateurs, des placements affectés, de prêts à recevoir, de créditeurs et charges à payer, des sommes à payer à l'État et de la dette à long terme.

CARE Canada évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des quasi-espèces et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse et les quasi-espèces affectées et non affectées facilement monnayables en espèces liquides. En vertu de la Politique de placement approuvée par le conseil d'administration, l'encaisse et les quasi-espèces se composent de placements très liquides facilement monnayables et soumis à un risque de variation de valeur peu important.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.

En ce qui concerne les logiciels utilisés à l'interne, les frais d'acquisition liés aux permis d'utilisation de logiciels et les frais de consultation connexes, ainsi que les coûts salariaux des employés directement associés à la mise en place de l'immobilisation sont capitalisés. Les frais d'entretien des logiciels, de formation et de conversion de données sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile de la manière suivante :

Immeubles	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail
Équipement du bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciel	1 à 3 ans

Le terrain n'est pas amorti vu sa durée de vie infinie.

Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont revus lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une réduction de valeur est enregistrée lorsque l'actif n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La perte de valeur constatée est déterminée comme l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les gains ou les pertes de change qui en découlent sont présentés séparément à l'état des résultats.

CARE Canada

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à rapporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses constatés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour évaluer le recouvrement des dépassements de coûts des projets et la détermination de la provision des apports à recevoir douteux des donateurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la juste valeur des placements, le montant des charges à payer et la juste valeur des apports en nature.

3. Gestion du capital

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital sont :

- a) de s'assurer que suffisamment de ressources financières soient en place pour les priorités définies par le conseil d'administration lors de la mise en place du budget annuel et du plan d'affaires;
- b) de protéger la capacité de l'organisation de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs des divers fonds tels que décrits à la note 2;
- c) de maintenir la réserve non affectée du Fonds annuel à un montant équivalent à un minimum de six mois de frais d'exploitation;
- d) de placer des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un faible risque pour CARE Canada.

CARE Canada gère diverses ententes de contribution ayant des restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada a respecté les conditions sur ces restrictions externes. CARE Canada contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières qui incluent la révision des flux de trésorerie et des écarts dans les prévisions et les budgets.

Au cours de l'exercice, CARE Canada a transféré un montant de 505 \$ du Fonds d'urgence dans le Fonds annuel non affecté pour couvrir l'éducation, la formation et la logistique de l'équipe d'intervention rapide.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. CARE Canada s'est conformé à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

CARE Canada

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

4. Apports reportés

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe pour financer les dépenses pour les douze prochains mois.

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début		
Apports reportés à court terme	42 814	36 143
Apports à recevoir des donateurs	(5 779)	(4 733)
	37 035	31 410
Montants reçus au cours de l'exercice		
Espèces	154 130	126 805
En nature (note 7)	14 133	13 322
	168 263	140 127
Montants constatés comme revenus	(167 900)	(134 502)
	363	5 625
Solde à la fin représenté par:	37 398	37 035

	2017	2016
	\$	\$
Solde à la fin représenté par :		
Apports reportés à court terme	42 662	42 814
Apports à recevoir des donateurs	(5 264)	(5 779)
	37 398	37 035

Les apports à recevoir incluent 719 \$ (1 298 \$ en 2016) liés à des projets entrepris avec AMC. Les apports reportés à court terme incluent 3 390 \$ (4 427 \$ en 2016) d'avances non réglés. Ce montant est inclus dans les montants à recevoir à l'état de la situation financière.

Les apports reportés à long terme d'un montant de 230 \$ (230 \$ en 2016) sont représentés par des placements affectés dans des titres à revenu fixe. Le capital d'un montant de 230 \$ doit être conservé jusqu'en 2031. La juste valeur de ces placements affectés est 240 \$ (240 \$ en 2016).

Les taux d'intérêt nominaux des obligations au 30 juin 2017 varient entre 2,12 % et 2,57 % (2016 - entre 2,12 % et 2,57 %) et ces obligations viennent à échéance entre décembre 2017 et décembre 2019 (2016 - entre décembre 2017 et décembre 2019).

CARE Canada

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

5. Immobilisations corporelles

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	249	-	249	249
Immeubles	4 503	1 424	3 079	3 208
Véhicules	1 253	1 162	91	154
Améliorations locatives	79	79	-	-
Équipement de bureau	545	512	33	34
Matériel informatique	723	633	90	45
Logiciel	3 700	3 652	48	-
	11 052	7 462	3 590	3 690

Au 30 juin 2017, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 10 918 \$ et 7 228 \$.

6. Dette à long terme

	2017	2016
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, remboursable en versements mensuels de 21 \$ capital et intérêts compris, à un taux annuel de 3,80 %, garanti par le terrain et un immeuble ayant une valeur comptable nette de 3 327 \$ (3 457 \$ en 2016), renouvelable en octobre 2018	329	565
Portion à court terme	(245)	(236)
	84	329

CARE Canada

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

6. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des deux prochains exercices, selon les modalités en vigueur, sont les suivants :

	\$
2018	245
2019	84
	<u>329</u>

La juste valeur de l'emprunt hypothécaire est sensiblement égale à la valeur aux livres.

7. Apports en nature

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont constatés comme revenus et les dépenses pour les activités de programme à leur juste valeur. Les apports en nature inclus dans les revenus et les dépenses pour les activités de programme sont les suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Zimbabwe	6 710	2 248
Kenya	7 423	11 059
Zambia	-	10
Nepal	-	5
	<u>14 133</u>	<u>13 322</u>

8. Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le "régime") est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenu de contribuer 5 % du salaire brut des salariés et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 310 \$ au cours de l'exercice (242 \$ en 2016).

9. Entité contrôlée

CARE Canada s'est engagé à fournir des sommes à CEP Investment Trust afin que ce dernier puisse financer certaines activités d'investissement. L'emprunt n'est pas garanti et sans modalité précise de remboursement. La juste valeur de ces emprunts à recevoir est approximativement 314 \$ (343 \$ en 2016).

Au 31 décembre 2016, CEP Investment Trust avait des actifs totalisant 317 \$ (334 \$ en 2015), des passifs totalisant 326 \$ (343 \$ en 2015) et son déficit de capital était de 9 \$ (9 \$ en 2015). Les revenus totaux de 2016 étaient de 3 \$ (5 \$ en 2015) et les dépenses 3 \$ (28 \$ en 2015). En 2016, le CEP Investment Trust a fait un remboursement de capital à CARE Canada de 20 \$ (113 \$ en 2015).

CARE Canada

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

10. Engagements et éventualités

Baux

CARE Canada s'est engagé à effectuer des versements en vertu de contrats de location-exploitation dont les échéances varient de 2017 à 2021 pour ses bureaux à l'étranger et au Canada. Les paiements annuels minimums au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2018	486
2019	84
2020	6
2021	1
	<hr/> 577

Poursuites en justice

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'effet défavorable significatif sur les états financiers.

Situation fiscale incertaine

CARE Canada a fait appel et négocie présentement la résolution d'un litige fiscal contesté relatif à des employés expatriés de CARE International au Kenya. L'exposition maximale est présentement estimée à 3 010 \$ (3 010 \$ en 2016) et la portion relative à CARE Canada est estimée à 660 \$ (660 \$ en 2016). Une portion de l'exposition estimée de CARE Canada est reflétée dans ces états financiers.

Facilité de crédit

Une marge de crédit non garantie de 2 000 \$, renouvelable sur une base annuelle est mise à la disposition de CARE Canada. Des avances dans le cadre de cette marge de crédit portent intérêts au taux bancaire préférentiel et sont remboursables sur demande. Au 30 juin 2017, il n'y avait pas de solde impayé (nul en 2016). Un projet au Cuba financé par AMC nécessite une lettre de garantie au montant de 500 \$ ce qui réduit le montant disponible de la marge de crédit.

11. Garanties

Tel qu'expliqué à la note 2, les apports de AMC et d'autres apports sont assujettis à des restrictions à l'égard de l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance, peuvent faire l'objet d'un audit par AMC et d'autres organismes de financement afin de déterminer les instances, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux conditions posées et, par conséquent, pourraient être remboursables à l'organisme de financement en question. Les ajustements aux états financiers résultant de ces audits, si besoin est, seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.

CARE Canada

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

12. Ventilation des dépenses

Une portion des activités de programmes se rapporte aux coûts administratifs encourus dans les six (six en 2016) bureaux d'outre-mer de CARE Canada. La ventilation se présente comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Alloué à :		
Activités de programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	2 109	1 369
Programmes de Développement		
Sécurité alimentaire, Nutrition et Résilience aux changements climatique	1 397	468
Une Vie sans Violence	12	166
Santé sexuelle, Reproductive et Maternelle	656	727
Autonomisation Économique Féminine	937	438
Autres	972	887
	6 083	4 055
Alloué par :		
Services de soutien	6 083	4 055

13. Instruments financiers

Justes valeurs

Les justes valeurs des débiteurs, des apports à recevoir des donateurs, des crédateurs et charges à payer et des sommes à payer à l'État se rapprochent de leurs valeurs comptables compte tenu de leurs brèves échéances.

Veillez-vous référer aux notes 4 et 6 pour les justes valeurs des autres instruments financiers de CARE Canada.

Risque de placement

Le conseil d'administration de CARE Canada a approuvé une Politique de placement qui donne des directives pour gérer les placements de l'organisme. Le principal objectif du programme de placements de CARE Canada est d'allouer les actifs de CARE Canada pour soutenir les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisme.

Risque de change

CARE Canada œuvre à l'échelle internationale et s'expose par conséquent à d'importants risques du marché provenant des fluctuations de taux d'intérêts et de devises étrangères. CARE Canada pourrait avoir des instruments financiers dérivés pour atténuer son risque de change. CARE Canada a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Toutefois, CARE Canada croit que ces dérivés couvrent le risque de change associé à ces opérations.

CARE Canada

Notes complémentaires aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

13. Instruments financiers (suite)

Les montants libellés en devises étrangères sont les suivants :

	2017		2016	
	Actifs monétaires	Passifs monétaires	Actifs monétaires	Passifs monétaires
	\$	\$	\$	\$
Dollars américains	11 572	9 080	18 888	8 934
Livre Sterlingne	1 385	-	3 619	394
Euros	4 559	2 455	963	695
CFA du Tchad	3 172	1 802	2 466	2 973
Pesos de Cuba	8	-	6	2
Rupiahs d'Indonésie	52	138	66	357
Shillings du Kenya	1 455	1 849	1 768	1 909
Kwacha de Zambie	232	885	110	445
	22 435	16 209	27 886	15 709

Les actifs monétaires incluent l'encaisse et les quasi-espèces, les débiteurs et les apports à recevoir des donateurs. Les passifs monétaires incluent les créditeurs et charges à payer et les apports reportés.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur des placements et de tous les débiteurs inscrits à l'état de la situation financière.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada. L'emprunt hypothécaire et les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée importante.

14. Reçus de dons émis à des fins fiscales

CARE Canada est membre d'Imagine Canada et a adopté le code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière, (le "Code"). Le Code exige la divulgation du montant des dons pour lesquels des reçus pour fins fiscales ont été émis. Au cours de l'exercice, CARE Canada a émis des reçus de dons pour fins fiscales d'un montant de 4 855 \$ (4 324 \$ en 2016). Ce montant n'inclut pas des revenus de dons sans émissions de reçus obtenus de d'autres organismes de bienfaisance au cours de l'exercice.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice en cours.